

Démystifier les planchers pour un choix acoustique éclairé



Par Cathy Gagné Finitec / AcoustiTECH

Avant de choisir une membrane acoustique de plancher, que ce soit pour une nouvelle construction ou une rénovation, il est important de déterminer d'abord quel plancher sera installé par-dessus afin de bien réussir votre projet. Il existe plusieurs types de plancher sur le marché et bien comprendre la distinction entre chacun d'eux aidera assurément lors de la sélection. Il faut s'assurer d'être bien accompagné dans cette démarche et d'opter pour des produits de qualité qui seront durables à long terme.

Tout d'abord, il faut déterminer le type de plancher souhaité et l'installation appropriée pour ce dernier. Pour ce faire, dans un condominium par exemple, il faut prendre en considération les règlements du bâtiment régis par le syndicat de copropriété au niveau de l'insonorisation. À l'inverse, dans une maison standard, c'est le propriétaire qui établit son besoin en terme de confort acoustique. Ensuite, ce n'est qu'une question de goût! Voici une description sommaire des types de planchers les plus fréquemment installés.

Le plancher de bois franc



Le plancher de bois franc est un produit composé à 100 % de bois franc solide. On l'installe généralement au rez-de-chaussée d'une résidence ou à l'étage par une installation clouée ou agrafée au sous-plancher. Étant fait entièrement de bois franc, ce plancher est plus propice à réagir aux changements de température et d'humidité. Certaines variations sont lentes et accompagnent les changements de saison. D'autres sont quotidiennes et surviennent brusquement. Elles sont souvent liées à un changement de température. Par exemple, l'été, les portes et les tiroirs sont plus difficiles à ouvrir. L'humidité est alors plus élevée et le bois, matériau hygroscopique, se gonfle. C'est la même chose pour les planchers. C'est pourquoi la grande majorité des manufacturiers de planchers de bois conseille fortement de privilégier un plancher d'ingénierie dans un sous-sol plutôt qu'un bois franc.

Pour l'installation d'un plancher de bois franc cloué avec des propriétés acoustiques, la recommandation de la NWFA (National Wood Flooring Association) est de clouer sur un substrat flottant composé de deux contreplaqués de 3/8", croisés et collés. Pour obtenir un meilleur rendement acoustique, une membrane acoustique est déposée de façon flottante sous le substrat. De plus, il est important de s'assurer que les clous ne dépassent pas les contreplaqués et la membrane, ce qui causerait un pont acoustique (un lien direct pour le transfert de vibrations sonores). L'inconvénient de cette méthode d'installation est l'augmentation de l'élévation du plancher.

Le plancher d'ingénierie



Le plancher d'ingénierie est composé de lames de bois véritable collées sur un substrat de nature différente (contreplaqué, HDF, bois résineux ou autre). Le volume de bois franc véritable étant moins important, sa réaction à la température et l'humidité est aussi diminuée. Contrairement à certaines



d'usure) n'en est pas pour autant moindre et est tout aussi durable. Ce plancher peut s'installer de façon collée, clouée, ou flottante, comme le plancher d'ingénierie de type « Clic ».

Dans le cas d'une installation collée, la membrane acoustique choisie sera également collée. Dans une installation flottante, la plupart des manufacturiers de plancher recommandent une membrane acoustique d'une épaisseur de moins de 2.5 à 3 mm pour garantir les propriétés mécaniques du plancher.

Le plancher laminé ou stratifié



Le plancher laminé ou stratifié est un revêtement de sol qui ressemble à du bois véritable mais dont le cœur est composé de fibre de bois. Le fini de surface est comme une « photo » laminée dont le visuel s'apparente au bois franc. Il est aussi souvent appelé « plancher flottant » à tort. Le terme flottant est une méthode d'installation et non un type de plancher. En effet, le plancher laminé ou stratifié est toujours installé flottant, par contre il ne faut pas confondre avec le plancher d'ingénierie flottant. La diversité des planchers laminés ou stratifiés s'est grandement améliorée et il y a eu une nette évolution dans la qualité des matériaux.

Sous ce type de plancher, on installe toujours une membrane acoustique conçue pour une installation flottante avec un film pare-vapeur qui protège le plancher de l'humidité qui peut provenir du substrat (majoritairement le béton). Une membrane trop épaisse, non-conçue à cet effet, encore une fois ne sera pas conforme avec les garanties du manufacturier du plancher.

Le plancher de vinyle

Le plancher de vinyle est un choix qui croit en popularité depuis quelques années. Il possède de nombreux avantages comme sa résistance à l'eau. C'est une option généralement plus abordable que des matériaux naturels, dont on peut d'ailleurs retrouver des reproductions assez convaincantes en format de planchettes ou carreaux de vinyle. Par contre,



ne vous détrompez pas; le plancher de vinyle réagit lui aussi aux variations de température et d'humidité, comme le bois franc. Il est donc tout aussi important de suivre les recommandations du manufacturier du vinyle. Ce type de plancher peut s'installer de façon collée ou flottante avec un système d'installation « à clic ».

Malgré que le vinyle soit un matériau plus souple (plus résilient) qu'un plancher dure comme le bois ou la céramique, il exige quand même l'utilisation d'une solution acoustique pour un minimum de confort acoustique. Dans une construction standard, le vinyle seul offrira souvent une performance acoustique sous la recommandation du code national du bâtiment d'IIC 55. Il faut donc choisir une solution acoustique adéquate compatible avec le vinyle choisi et qui correspond aux critères de garantie du plancher.

Les tuiles de céramique, marbre, porcelaine et pierre naturelle



Un plancher de céramique a plusieurs avantages. En plus d'être résistant et d'avoir une longue durée de vie, ce matériau ne nécessite que très peu d'entretien. On peut également le trouver sous toutes sortes de formes et d'apparence; on pourrait même lui donner un « look » de plancher de bois!

Par contre, la céramique est un matériau dense et dur qui accentue la transmission des bruits d'impact dans un bâtiment. Il importe donc d'utiliser une membrane acoustique performante sans toutefois être trop épaisse, avec des propriétés anti-fissures. En effet, une membrane trop épaisse ou trop dense, choisie dans le but d'augmenter la performance acoustique, pourrait causer une instabilité mécanique et provoquer des fissures prématurément dans les tuiles et les joints de céramique. C'est pourquoi la céramique est souvent limitée aux cuisines et salles de bain, car ce type de plancher est difficile à insonoriser.

Le liège



Le liège existe sous forme de tuiles et de revêtement flottant. Fait de cellules creuses et composé à 50% d'air, ce matériau est flexible et plus mou que le bois ou la céramique. Certains vont penser que les revêtements de sol en liège sont efficaces pour l'insonorisation. C'est vrai que le liège est parfois utilisé pour l'acoustique. Cependant, pour que le liège puisse être utilisé comme plancher et lui donner suffisamment de résistance aux égratignures et à l'usure, il doit être transformé; ce qui lui fait perdre ses propriétés insonorisantes.

Il n'existe pas de plancher idéal. Chaque plancher a ses avantages et ses inconvénients. Bien choisir le plancher qui convient à votre besoin et la solution acoustique appropriée à ce choix vous assurera un confort acoustique accru.

Pavage Terrassement Aménagement paysager Entretien





Services paysagers complets.
À votre service depuis 1979,
Centre-Ville Paysagiste poursuit sans
cesse son objectif d'excellence pour
la création et la réalisation
d'aménagements paysagers pour les
secteurs de la copropriété,
résidentiel, commercial et industriel.

L'ÉTÉ APPROCHE...
ON VOUS ACCOMPAGNE DANS
VOS PROJETS DE TERRASSEMENT ?

514 881-2444